



Présentation stage en entreprise pour les élèves qui entrent en 1ère

Madame, Monsieur,

Chers élèves,

Pour enrichir la démarche d'orientation lancée en Seconde et s'achevant en Terminale, nous estimons qu'un deuxième stage en entreprise ne peut être qu'une aide à l'approfondissement de la réflexion et au discernement.

C'est pourquoi nous installons un stage obligatoire en entreprise débutant le lundi 26 février (au début de la semaine qui suit les vacances de février) : ce stage doit durer minimum une semaine ouvrée, mais bien évidemment une durée plus longue est possible en utilisant la deuxième semaine des vacances.

En plus du réseau personnel de chacun, l'Association des Anciens élèves de l'Institution est une ressource pour trouver un stage : vous trouverez le lien ici : <https://www.saintegenevieve-asnieres.com/sainte-genevieve-plus/alumnis/>

Ce stage fera l'objet d'un rapport et d'un oral de soutenance : les dates et les éléments d'évaluation vous seront communiqués d'ici le début du stage.

Bien cordialement,
Ségolène de PONNAT
Chef d'Établissement

Serge FERTIN
*Adjoint de direction
Classes de Première & Terminale*

